

BULLETIN MUNICIPAL



2010

2011 2012 2013 2014

L'Avenir n'est jamais que du présent à mettre en ordre, tu n'as pas à le prévoir, mais à le permettre.

2009

A De St Exupéry

2008

LA CHAPELLE AUBAREIL

**Le Maire, les membres
du Conseil Municipal et le
personnel communal vous
souhaitent d'agréables
fêtes de fin d'année et
vous adressent leurs
meilleurs vœux pour 2010**

Bulletin Municipal 2009

Sommaire

Le Mot du maire

Notre école vous parle

Notre nouvelle salle polyvalente

Extraits comptes-rendus réunions du Conseil Municipal 2009

Informations diverses

Le Mot du Maire,

Enfin, elle est terminée! Bien sûr je parle de notre salle polyvalente! Depuis qu'on l'attendait! Cette fois, ça y est, elle est prête à vous accueillir. A nous tous de la faire vivre : associations, particuliers, elle est à votre service; vous trouverez dans ce bulletin son règlement, ses conditions d'utilisations, les formalités à remplir pour la retenir.

Cette réalisation, importante pour une commune de notre dimension, représente un investissement conséquent qui a pu être réalisé grâce à une gestion rigoureuse du budget de la commune. Nos recettes, qui dépendent des dotations de l'état ont presque stagné, mais nos recettes fiscales ont augmenté du fait de l'arrivée chez nous de nouveaux habitants dans des constructions nouvelles. Et ceci sans que les taux d'imposition communaux n'aient varié.

Mais je crois sincèrement que, si nous ne l'avions pas réalisée cette année, il nous serait maintenant plus difficile de mener ce projet à son terme.

En effet, des projets de réforme des collectivités territoriales, de la fiscalité (taxe professionnelle qui revient pour une large part aux communes) nous inquiètent pour l'avenir. Certes on nous rassure, **on** nous dit que tout sera compensé mais l'expérience passée ne peut que nous rendre sceptique. Bien sûr **on** nous dit: « vous voyez **on** ne touche pas aux communes » c'est vrai, mais si on les ampute d'une partie importante de leurs moyens, que pourront-elles faire? N'oublions pas que ce sont les cellules de la base démocratique du corps de la France et que, si on les prive d'oxygène, elles mourront une à une. Alors que veut-on réellement pour notre pays? Veut-on revenir à un centralisme de fait? Y a-t-il trop de collectivités? Y a-t-il trop d'élus? Je ne sais plus quel homme d'état, à qui on disait qu'il y avait en France environ 700000 élus s'est exclamé: « c'est extraordinaire, quelle richesse! ». Il faut faire des économies? Mais ces économies-là ne risquent-elles pas de nous coûter cher? Se priver de ces femmes et de ces hommes qui chaque jour sont au service de leurs concitoyens dans des conditions qui, pour la plupart d'entre eux, s'apparentent au bénévolat, est ce bien raisonnable?

Notre démocratie n'est pas parfaite, mais elle repose sur des équilibres qu'il est dangereux de modifier sans prendre le risque de déstabiliser les fondements de la république.

2010 sera une année charnière, où de nouvelles données nous obligeront à nous adapter. Nous essaierons de le faire et de continuer à faire vivre et à développer notre commune. Sachez que nous mettrons tout notre enthousiasme pour mener à bien les projets présentés dans notre programme.

Et je terminerai par cette citation qui illustre bien notre détermination :

« Conquérir ses doutes, c'est grandir dans le souffle de sa volonté ».

NOTRE ECOLE VOUS PARLE

C'est devenu une habitude! Cette année encore, j'ai décidé de vous parler directement, à tous, au travers du bulletin municipal.

Vous vous souvenez peut-être, l'an dernier, je vous disais ma fierté d'être votre école et de pouvoir dans nos 4 classes du RPI, accueillir vos enfants dans des conditions où l'environnement aide favorablement la pédagogie. A la rentrée 2009, 78 enfants m'ont rejoint avec enthousiasme! A comme je les sens heureux! Oui, 78 comme en 2008. Et c'est là que mon plaisir se voile d'une inquiétude. Car comme je le craignais, l'académie, l'a aussi remarqué et j'ai reçu une lettre d'alerte (ci-jointe) je résume : **effectifs en baisseattention!** En effet même si ce n'est pas mathématique, moins de 20 enfants par classe. Risque de fermeture, avec pour conséquence un regroupement de niveaux supplémentaires par classe.

Certes, je ne suis pas trop pessimiste, nous avons chez nous les enfants, alors il serait dommage, pour 3 ou 4 élèves en moins, de perdre une classe

Bien sûr, je ne m'adresse pas à tel ou tel d'entre nous, mais à tous collectivement, en respectant les choix de chacun.

Je suis tellement fière d'être votre école et je sais que je peux compter sur vous.

NOTRE NOUVELLE SALLE POLYVALENTE



INVITATION INAUGURATION SALLE POLYVALENTE

Béatrice ABOLLIVIER
Préfète de la Dordogne

Bernard CAZEAU
Sénateur de la Dordogne
Président du Conseil Général

Germinal PEIRO
Député de la Dordogne

Jacques CABANEL
Conseiller Général
du canton de Montignac

Jean-Louis LACHEZE
Maire de la Chapelle Aubareil
et son Conseil Municipal

vous invitent
à l'inauguration de la Salle Polyvalente de la Chapelle Aubareil
au lieu-dit « les landes »
Samedi 30 Janvier 2010 à 16 heures

en présence de
Nathalie MANET-CARBONNIERE,
Conseillère régionale, Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée de la Vézère

Un buffet sera servi à l'issue de cette manifestation

BILAN FINANCIER OPERATION SALLE POLYVALENTE

Dépenses TTC

Lot 1 VRD / EMTD ESTARDIER :	45 325.11€
Lot 2 AEROTHERMIE / FROID CUISINE 24	25 405.44€
Lot 3 BATIMENT / IMC	572 784.73€
Honoraires Architecte Mme BRUNETEAU /	36 334.48€
Service de contrôle SOCOTEC /	8 671.00€
Aménagement cuisine : Froid cuisine :	23 898.47€
Vaisselle +batteries cuisine	2 890.60€
Tables chaises chariots	7 668.75€
Extincteurs +plan évacuation	1 103.43€
Téléphone	35.00€
Panneaux signalisation	410.08€
Travaux en régie par les agents communaux	2 386.66€

Total : **726 913.75€**

Recettes :

Etat : DGE :	100 000.00€
Département :	100 000.00€
Réserve Parlementaire:	5 000.00€
Emprunts :	250 000.00€ sur 25 ans
	100 000.00€ (rembt TVA) sur 18 mois
Autofinancement :	171 913.75€

Total : **726.913.75€**

Extraits des comptes rendus des réunions du Conseil Municipal 2009 Séance Ordinaire du 5 Février 2009

Désignation de deux délégués aux comités communaux feu de forêt

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que le Syndicat Intercommunal de Voirie Forestière et de la Défense Contre l'Incendie de la forêt Barade adhère à l'Association Départementale pour le Développement et la Prévention Contre les Incendies de Forêt en Dordogne et que lors de la dernière réunion du conseil d'administration de cette association il a été évoqué la nécessité de fournir au SDIS une liste de délégués aux Comités Communaux Feu de Forêt.

Chaque commune doit désigner au minimum deux représentants.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de désigner :

Monsieur LABADIE David domicilié « le baradis » 24290 LA CHAPELE AUBAREIL
Monsieur FAURE Jean Michel domicilié « la boissière » 24290 LA CHAPPELLA AUBAREIL

Renouvellement convention de fourrière Société Protectrice des Animaux de la Dordogne 2009

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide de renouveler la convention de fourrière avec la Société protectrice des Animaux de la Dordogne pour l'année 2009 et accepte le paiement de la somme de 177.24€ (soit 0.42 € par Habitant).

Cette somme sera imputée en dépenses de Fonctionnement du BP 2009 de la Commune au compte 6554.

EPIC / Muriel DESBORDES GARRIGOU représentera la commune au sein de cet Etablissement

Compte rendu activités du SPANC :

Une personne va être recrutée pour 24 mois pour finir les contrôles à temps. 75% des assainissements contrôlés sont conformes.

Demande de M MARIETTE

Le conseil municipal souhaite avant de prendre une décision de se rendre sur place afin d'analyser la situation.

Réflexion sur l'aménagement intérieur de la salle polyvalente :

Prévoir la constitution d'un groupe de travail pour définir les besoins et faire un estimatif du coût.

Présentation par M le Maire d'un premier bilan financier de l'exercice 2008 et proposition des orientations budgétaires 2009.

Séance Ordinaire du 16 Mars 2009

Desserte d'un équipement communal en électricité au titre du programme du syndicat départemental d'énergies TJ pour SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire a sollicité de Monsieur le Président du Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne, la desserte en énergie électrique de l'équipement ci après désigné : **TJ pour Salle Polyvalente**. Cependant pour être éligible au titre du programme spécifique d'aide dit « du Syndicat départemental » la collectivité doit attester du caractère public de l'investissement objet de l'installation à desservir et apporter à ce titre au Syndicat Départemental ; les justifications suivantes :

- propriété communale du terrain d'assiette ou de l'immeuble,
- nature de l'utilisation future de l'équipement,

Le point lecture de la Chapelle Aubareil

2009

BILAN DES LECTEURS

32 cartes de lecteur (1 carte par famille)

103 lecteurs (enfants + adultes)

1600 livres sortis dans l'année

Accueil des classes de l'école de la Chapelle Aubareil et intervention dans les classes pour l'école de Thonac.

EXPOSITION

Exposition de peinture mai juin Marie Jeanne Dalbavie

Exposition de dessin à l'encre août Cathy Chalupt

Exposition sur le pain pour la semaine du goût

Exposition sur le loup pour le mois du Lébéro

Formation contes le 31 octobre par Nell

Nouveau depuis 2009 : prêt de D.V.D et cassettes vidéo

Carte départementale de lecteurs 7€/an/famille cette carte est valable dans toutes les bibliothèques du département (Sarlat ; Montignac....)

Le point lecture offre un très grand choix : romans ; documentaires ; albums ; C.D ;D.V.D mais vous avez aussi la possibilité de choisir dans le catalogue de la B.D.P (bibliothèque départementale de prêt) www.bdp.dordogne pour des demandes plus précises, ou directement à la bibliothèque qui vous commandera vos documents.

Connexion Internet et salle d'exposition

2010

Février exposition sur la B.D

Avril exposition sur le développement durable

Mai exposition de peinture

Juin exposition de sculpture

Octobre : les mots de la gourmandise

Pour la foire au mois de septembre : exposition sur la Chapelle Aubareil (historique du bâtiment du point lecture ; exposition de photos du repas de l'an 2000 ; témoignages de personnes ayant vécu ou vivant encore à la chapelle) nous recherchons pour cette occasion Des photos du village ; du repas de l'an 2000 ; des environs (cabanes en pierres sèches ; fontaine ; lavoirs) ; ou des choses qui ne sont plus là (la bascule sur la place du village...) ; des témoignages etc

Melanie vous accueille le mercredi de 11h30à12h30 et de 16h00à17h30

Le jeudi de 16h00à18h30 le vendredi de 16h00à 18h00 et le samedi de 17h00à 18h00

Tel 05 53 50 98 93

Courriel : lachapelleaubareil@orange.fr